

COMMUNE NOUVELLE de VALENCISSE



Mairie - 8, Place du 11 novembre 1918 - Molineuf
41190 VALENCISSE

Molineuf Tél. 02 54 70 05 23 - Fax 02 54 70 08 15
Orchaise Tél. 02 54 70 02 90 - Fax 02 54 70 10 15



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2016

Convention avec la SAUR pour le contrôle des bornes et poteaux d'incendie :

Suite à la création de la commune nouvelle, le conseil municipal accepte la fusion des deux conventions des communes déléguées de Molineuf et Orchaise existantes auparavant et concernant une mission de surveillance des bornes et poteaux d'incendie. Il confie à la société SAUR cette mission pour 54 appareils jusqu'au 31 décembre 2016.

Remplacement des menuiseries de la salle des fêtes de Molineuf :

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise PARENT Menuiserie de Valencisse pour les travaux de remplacement des menuiseries de la salle des fêtes de Molineuf pour un montant de 17 290,20 € TTC. Les crédits ont été inscrits au budget primitif.

Agglopolys : Charte de l'arbre de la région Centre Val de Loire :

Le conseil municipal décide de ne pas adhérer au programme « plantons le paysage : 1 000 arbres pour le climat » soutenu par Agglopolys dans le cadre de son plan paysage et du Plan Climat Air Energie Territorial en évoquant le fait que le territoire de Valencisse est de par sa nature déjà très arboré.

Prix des repas du 14 juillet 2016 :

Le conseil municipal décide de fixer les prix des repas du 14 juillet 2016 à 8 € pour le repas de la commune déléguée de Molineuf et à 10 € pour le repas de la commune déléguée d'Orchaise.

Subvention supplémentaire au Souvenir Français :

Le conseil décide de verser une subvention supplémentaire de 50 € au comité cantonal du Souvenir Français d'Herbault sur le budget 2016.

Valencisse, le 25 juin 2016

Le Maire,



Jean-Yves GUELLIER